

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

12 décembre 2019 à Montels

Compte rendu synthétique – Réunion n°42

Etaient présents :

François Bourges, Anne Calvet, Christiane Causse, Alain Chatelet, Matthieu Cruège, Bernard Defaut, Claude Dubois, Gaëlle Fedrigo, Florence Guillot, Frédéric Maksud, Sylvette Monier, Jean-Michel Minovez.

Etaient excusés ou absents : *Isabelle Bagdassarian, Jean Clottes, Gilles Corriol, Nicolas De Munnick, Bernard Defaut, Corinne Eychenne, Mélanie Gambino, Olivier Guillaume, Steve Hagimont, David Labat, Gérard Largier, Frédéric Maksud, Emmanuel Menoni, Jean-Paul Métailié, Annie Ouin, Gilles Pottier, Patrice Poujade, Aurélien Ribes, Jean-Michel Salles, Philippe Sahuc.*

Invitée exceptionnelle, excusée : Laurence Barthe.

Rédacteurs Anne Calvet, Gaëlle Fedrigo, Claude Dubois

MOT D'ACCUEIL

Le dernier compte rendu n°41 est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne sur le site internet.

La réunion plénière du Conseil scientifique débute par un hommage à Christian Juberthie qui nous a quittés brutalement à la suite d'un accident de la route. Il avait participé au dernier conseil scientifique et aux Rencontres avec les scientifiques. Sa présence était très appréciée au sein du Conseil, il était un biologiste du milieu souterrain passionné, qui donnait priorité à la science – il fut notamment directeur du laboratoire souterrain du CNRS à Moulis de 1983 à 1995. La retraite ne l'avait pas empêché de continuer à travailler et il avait même récemment terminé une encyclopédie du milieu souterrain.

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Des numéros de téléphone et courriels permettant un accès direct sont demandés aux membres du Conseil scientifique, afin de faciliter une prise de contact rapide en cas de besoin. Ces données resteront confidentielles.

Malgré tout l'intérêt porté aux activités du Conseil scientifique du PNR des Pyrénées Ariégeoises, Monsieur Chatelet annonce son départ du Conseil scientifique pour se consacrer à de nouvelles expériences et projets. Pour le remplacer, m. Chatelet propose la candidature d'un architecte et professeur à l'école de d'architecture de Toulouse, récemment installé en Ariège.

Un membre du CS suggère aussi de recruter un entomologiste dans le Conseil scientifique – ndlr Jean Maurette a démissionné du Conseil scientifique cette année - expliquant que l'évolution des populations d'insectes est un marqueur des changements climatiques et un élément à prendre en compte dans les études prospectives. Il

propose un ou des entomologistes spécialisés dans trois groupes - lépidoptères, orthoptères et libellules. Le prochain CS examinera ces candidatures.

La candidature spontanée (lettre de motivation et CV), d'une écologue spécialiste de la flore et des habitats naturels et chargée de mission patrimoine naturel au l'ANA-CEN-CPIE est présentée au Conseil scientifique. Les membres présents souhaiteraient avoir l'avis de chercheurs compétents dans ces domaines d'expertise et absents ce jour. La décision est donc remise au prochain CS, quand la candidature de Cécile Brousseau aura été présentée aux membres du CS compétents dans ces domaines.

Le recrutement éventuel de nouveaux membres a pour objectif de continuer à construire une assemblée ouverte avec des approches transversales, en réponse aux sollicitations du bureau du syndicat mixte, en particulier dans l'objectif d'accompagner les élus dans la révision de la Charte avec un regard prospectif.

BILAN DES RENCONTRES AVEC LES SCIENTIFIQUES DU 18 ET 19 OCTOBRE 2019

La Présidente rappelle que ces journées répondent à la mission du CS de diffusion de la connaissance auprès du grand public et remercie le PNR, les deux municipalités de St Girons et St Lizier, et le laboratoire du CNRS de Moulis, pour leur soutien et leur accueil dans l'organisation et la conduite de ces journées, qui ont rassemblé 150 personnes le premier jour et 70 personnes environ le deuxième jour, ce qui en fait un succès certain. La présidente remercie aussi les chercheurs intervenants et ceux qui ont accueilli les participants dans les ateliers de terrain et la visite du site de Moulis, pour leur disponibilité et leur engagement. Les personnes présentes ont exprimé très largement leur intérêt pour les contenus et la forme de ces deux journées de rencontres et les chercheurs intervenants ont exprimé leur satisfaction d'avoir participé à cet événement.

La plupart des membres du groupe de travail engagé dans la réalisation de ces journées étant excusés ce jour, ce sujet sera à nouveau évoqué lors de la prochaine réunion du CS en 2020 pour établir un bilan plus précis et en tirer des enseignements pour une éventuelle prochaine édition en 2021. Un diaporama de présentation du bilan de ces rencontres, réalisé par G. Fedrigo que la présidente remercie pour tout le travail qu'elle a fourni dans l'organisation de ces journées, sera présenté aux membres du CS à la prochaine réunion. Mme Laurence Barthe, géographe maître de conférences à UT2J (et aussi sur le site universitaire de Foix), qui a beaucoup contribué à la réussite de ces journées, et que la présidente remercie vivement, sera invitée à cette réunion.

En attendant, les remarques suivantes sont exprimées par les membres du CS :

- Un membre, présent pendant les deux journées, remarque que l'information a été peu accessible ou peu visible, malgré la distribution de nombreux programmes, le placardage d'affiches, et les informations diffusées dans la presse locale et sur les réseaux sociaux. Une réflexion devra être menée sur la question de la communication.
- La demi-journée de visite du CNRS de Moulis a été plébiscitée. Les visites ou ateliers de terrain sont prisés, les conférences moins, sauf celles de grandes « vedettes médiatiques », peut-être, et entres autres raisons, à cause de la concurrence d'internet ou de You tube... Pour les conférences, par ailleurs, il faut bien réfléchir à l'adaptation au public des discours savants, à la forme des diaporamas projetés

(courts et en français si possible) et à la qualité de la vidéo-projection. Un membre du CS, habitué de ce type de médiation scientifique, souligne qu'il est important d'une part de sortir d'un discours frontal et de créer des interactions avec le public et d'autre part, de choisir des sujets de société qui correspondent bien aux interrogations du public.

- L'absence d'actes ou de mémoire de ces rencontres est un peu regrettable, étant donné la richesse des contenus, et leur actualité.
- Des membres du CS regrettent la faible présence des membres du CS, des élus locaux et l'absence de classes de lycées à cet événement. Il semble que les élus sont peu disponibles et trop occupés par leurs missions, ou rebutés par des exposés qu'ils imaginent théoriques et sans lien avec les problèmes concrets du territoire. Les lycées, quant à eux, ont du mal à organiser des sorties d'élèves, malgré une sollicitation directe de la présidente et de la chargée de mission, qui ont rencontré l'équipe de direction du lycée du Couserans, laquelle s'est déclarée très intéressée. Le CS se demande s'il ne faudrait pas imaginer des interventions de chercheurs du CS à l'intérieur des établissements scolaires et d'autres formes de médiation scientifique pour les élus, par exemple des visites de terrain accompagnées par des chercheurs, ou des « cafés débat ».

BILAN DES « CAFES DU FUTUR » DU 16, 30 NOVEMBRE ET 7 DECEMBRE 2019

Sont évoqués les trois « cafés du futur » réalisés à ce jour, sur le modèle des « cafés géo » ou « cafés philo » : samedi 16 novembre à la Gourmandine à Seix sur le sujet du « vivre ensemble » avec la chercheuse Isabelle Bagdassarian et l'animatrice Camille Patillon, samedi 30 novembre au café des 3000 à Uzatz sur le sujet des « pollutions lumineuses » avec le chercheur Samuel Challéat et l'animatrice Lisa Bergeron, et samedi 7 décembre à l'éco-musée d'Alzen sur « alimentation et agriculture » avec les chercheurs Sylvette Monnier et Laurent Hazard et l'animatrice Lisa Bergeron. Le 4^{ème} est prévu samedi 14 décembre à la médiathèque de Lorp sur le sujet des « industries du Couserans hier et demain » avec le chercheur Jean Michel Minovez, un témoin Thomas Martin PDG des papeteries Martin d'Engomer et l'animatrice Camille Patillon.

Pour mémoire, ces cafés sont destinés à poursuivre les échanges commencés lors de deux journées de rencontres avec les scientifiques, avec une méthode plus interactive et une approche plus prospective. La présidente remercie le PNR pour son accompagnement dans ce projet, et la présence d'un ou une chargée de mission du PNR à chacun de ces « cafés ». Deux remarques sont faites au sujet de ces cafés, en l'attente d'un bilan final, prévu à l'ordre du jour du prochain CS.

- Le format du « café » est intéressant : un membre du CS précise qu'il permet de sortir de la parole frontale et que l'alternance pratiquées entre les présentations en plénière et les échanges en petit groupe permet de donner la parole à tous, c'est un bon exercice de médiation. Il faut cependant bien réfléchir à l'équilibre entre la parole du scientifique en plénière et l'expression des personnes présentes en petits groupes, ou pas. Par ailleurs, la présence du scientifique et d'une animatrice permet d'aborder des sujets complexes et polémiques de façon distanciée et apaisée.

- Le public était peu nombreux pour les deux premiers cafés, une dizaine de personnes à Seix et Auzat, une vingtaine à Alzen (Ndlr : et plus d'une trentaine au dernier café à Lorp). Il faudra analyser les raisons de ce petit nombre.

Un bilan final de ces « cafés » sera fait à la prochaine réunion du CS.

BILAN DES AUTRES ACTIVITES DU CS EN 2019

1/ LES SORTIES INSCRITES DANS « PYRENEES PARTAGEES » : 16 personnes étaient présentes à la sortie dans la vallée de Riverenert sur le patrimoine industriel et minier de surface. Sur ces 16 personnes, 12 étaient résidentes de Riverenert, aucun élu local n'était présent. Une autre sortie a été menée par un membre du CS, sur le lézard du Val d'Aran.

2/ LA NOTE DE SYNTHESE SUR LES BRULAGES PASTORAUX : cette note est désormais en ligne sur le site du PNR. Le bureau du syndicat mixte demande au CS de poursuivre une veille sur la publication des travaux de recherche et d'alimenter au fur et à mesure le travail déjà réalisé.

3/ LE PROJET DE RESERVE SOUTERRAINE : deux membres du CS continuent à accompagner le bureau des élus dans ce projet porté par l'état et à participer aux réunions. L'Etat a missionné le PNR pour la rédaction de l'avant-projet.

4/ LE PROJET FAMILLE A ALIMENTATION POSITIVE DU PNR : un membre du CS apporte son expertise à ce projet du PNR.

5/ LES RENCONTRES DU CORP (conseil d'orientation de la recherche et de la prospective de la fédération des PNR) le 1 octobre 2019, à Paris, sur le sujet de « **la recherche, levier d'innovations dans les PNR** », avec un **focus sur le sujet de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques**. Une synthèse de cette journée rédigée par le bureau du CORP est envoyée aux membres du CS. La présidente, présente à cette journée, souligne deux points à retenir, évoqués par Romain Lafarge, professeur à l'ENSA de Grenoble, au cours d'une table ronde sur la construction de partenariats entre les PNR et les laboratoires de recherche : le rôle des CS est stratégique dans les parcs pour la construction de programmes de recherche pluridisciplinaires avec une dimension de prospective. La vulgarisation des recherches auprès du public est essentielle pour aborder les controverses de façon dépassionnée et favoriser son investissement. Le CS du PNR PA se reconnaît dans ces deux idées.

6/ TRAVAUX EN COURS DES MEMBRES DU CS : Florence Guillot précise que ses travaux sur les fortifications de l'âge du bronze au XIIIème siècle dans les Pyrénées centrales vont être publiées sur HAL.

PROJETS DU CS POUR 2020 :

1/ RENFORCER LES LIENS AVEC LES LABORATOIRES DE RECHERCHE :

La présidente propose de réfléchir au moyen de formaliser et de renforcer les liens entre le CS et les laboratoires de recherche de la région, sur les sujets qui concernent le territoire et les missions du PNR. A ce sujet, Jean Michel Minovez informe l'assemblée qu'il est en charge de la construction d'une structure fédérative de recherche sur la montagne rassemblant les sciences sociales et les sciences de la nature, sous forme d'un GIS

(groupement d'intérêt scientifique), avec l'INSHS (institut des sciences humaines et sociales du CNRS) et l'INEE (Institut écologie et environnement du CNRS). Cette structure est intéressante car elle fédère des travaux de recherche avec des objectifs de valorisation, à travers la création d'une plate-forme de diffusion. Ce projet est inscrit dans le prochain projet de la MSH et de l'UT2J de Toulouse.

Par ailleurs, le CS va rencontrer en janvier 2020 le directeur de la zone atelier PyGar : les Zones Ateliers sont des plateformes pour la recherche en environnement. Elles sont centrées sur un territoire (fleuve, ville, paysage, environnements extrêmes...), sont interdisciplinaires (consortium de chercheurs en sciences écologiques, physiques, chimiques, socio-économiques...), fédèrent des recherches inter instituts et inter organismes, portent des études sur le long terme et abordent des problématiques de recherche fondamentale soulevées par la demande sociétale... <https://pygar.omp.eu/> . Il sera rendu compte de cette rencontre à la prochaine réunion du CS.

Enfin, le projet de recensement des travaux de recherche effectués sur ou à propos du territoire du PNR est toujours à l'ordre du jour, mais la dimension de ce travail le rend difficile à réaliser. Il faut en effet faire des choix sur le degré de rétroaction du recensement, et sur les champs de recherche à recenser. Le recrutement d'un-e étudiant-e en M2 qui serait intéressé-e par ce travail est envisagé.

2/ ACCOMPAGNER LA REVISION DE LA CHARTE DU PNR PA :

M. Cruège, directeur du PNR PA, sollicite le conseil scientifique pour accompagner la révision de la charte et créer des liens avec les élus, dont beaucoup seront nouveaux à partir du printemps 2020.

Pour créer des liens avec les élus du PNR PA, m. Cruège propose d'associer les membres du CS à des journées de visites de terrain destinées aux nouveaux élus sur des lieux emblématiques des problématiques du parc à la fin du printemps 2020, ou à des événements de valorisation du PNR.

La révision de la charte du PNR PA, qui devrait permettre de formaliser un nouvel engagement pour la période 2024-2039, donc sur le long terme, est une procédure complexe et normée, qui va traverser tout le cycle électoral français, avec de multiples consultations.

- En préalable, M. Cruège précise deux éléments de contexte : la ville de Foix est désormais « ville-porte » du PNR et le périmètre du PNR PA va s'élargir vers l'est, pour intégrer les communes appartenant aux communautés de communes devenues récemment membres du PNR PA. Deuxième élément, un nouveau PNR « Comminges-Barousse » est en cours de constitution, et envisage de se doter aussi d'un conseil scientifique. Les chercheurs sur ces deux territoires étant sensiblement les mêmes, il faudra réfléchir à l'articulation de ces deux CS ou à leur unification.
- Le déroulé de la révision de la charte est le suivant : en 2020 aura lieu une actualisation du diagnostic de territoire sur le périmètre élargi par un chargé de projet en cours de recrutement, puis une évaluation des actions du parc par un bureau d'étude en cours de recrutement, puis l'écriture du nouveau projet en 2021.
- M. Cruège attend du CS un appui pour la réécriture de la charte et lui demande en particulier d'apporter un éclairage permettant de « penser le monde en 2039 ». L'idée est d'encourager les élus à

appréhender le temps long et à penser les ruptures, donc à développer une culture de la prospective, et à sortir des schémas tendanciels, dans une approche pluridisciplinaire, par exemple sur le sujet de la santé-environnement, de la maîtrise du foncier, des ressources du PNR au sens large (air, eau, patrimoine etc..) ou d'autres sujets dont le CS peut s'autosaisir librement.

- M. Cruège souhaite aussi favoriser les interrelations entre le CS et le SMPNR par la présence de représentants du CS au comité de pilotage de la révision de la charte, la présentation régulière au CS de l'avancée des travaux, l'organisation d'interventions du CS devant le SM.

Après débat, le CS se déclare d'accord pour tenter de répondre à cette demande, et envisage de créer un groupe de travail sur le sujet, avec les volontaires membres du CS qui voudraient s'y engager et l'invitation d'experts. Il faudra cependant circonscrire davantage le sujet et préciser la commande du bureau du SMPNR. Un membre du CS signale l'existence d'un groupe de chercheurs de l'institut de mathématiques appliquées de Toulouse dirigé par Pierre Henri Cros qui réfléchit sur la société de demain confrontée au « big data », et organise à St Giron ses congrès internationaux.

3/ POURSUIVRE LES MISSIONS DU CS EN COURS :

- Les actions de vulgarisation scientifique inscrites dans le calendrier de « Pyrénées partagées » : L'échéance est fixée au milieu du mois de janvier. Les membres du CS qui souhaitent proposer une animation sont invités à le faire savoir à G. Fedrigo. Une photo, un titre une date, un lieu et quelques lignes de présentation suffisent.
- La lettre thématique du CS. Il s'agit de petites monographies locales publiées tous les deux ans. Beaucoup de territoires de montagne ayant été choisis précédemment, le CS propose de se pencher sur un territoire de piémont, au nord du territoire du PNR, autour du Volvestre – bassin versant du Volp - , ou du Mas d'Azil. Le CS est plutôt favorable à une publication sur le « bassin du Volp ». Le comité de rédaction se réunira début 2020 et précisera les contours exacts du territoire d'étude. Les membres du CS qui souhaiteraient participer au comité de rédaction sont invités à se manifester.
- La relecture du rapport de la chargée de mission du PNR sur la mission paysages. Le CS s'est engagé à ce travail de relecture et un membre du CS est d'accord pour s'occuper de ce dossier.
- La question du renouvellement en 2020 de « cafés du futur » n'est pas tranchée, le bilan de la première expérimentation n'étant pas encore réalisé. Il paraît difficile au CS de s'engager dès le mois de janvier sur ce projet et donc de s'inscrire dans le catalogue d'actions de Pyrénées Partagées 2020.
- Enfin, m Cruège informe le CS que m. Vincent Vles, président du CS du PNR des Pyrénées Catalanes, souhaiterait rencontrer le CS du PNR PA. Le CS est d'accord pour l'inviter à la prochaine réunion ou pour organiser une rencontre avec une partie des membres du CS, selon la demande exprimée.

PRESENTATION DU PROJET DE RESERVE DE BIOSPHERE :

Lucile Chamayou, chargée de mission au PNR en charge de ce dossier, présente au CS le projet du PNR PA de se porter candidat auprès de l'UNESCO comme « réserve mondiale de biosphère », et de construire avec les partenaires du Parc pyrénéen des trois nations une réserve « transfrontalière » de biosphère (le diaporama de présentation et le résumé de son intervention est transmis aux membres du CS). Une réserve mondiale de biosphère a pour objectifs la conservation du patrimoine, un développement économique durable et la réalisation d'actions d'éducation ou de sensibilisation, de recherche et d'expérimentation, avec des obligations de moyens et pas de résultats, sans réglementation supplémentaire. L'intérêt pour le PNR PA serait de renforcer la coopération avec les trois autres parcs catalans et andorrans et de donner une légitimité, des objectifs communs et un cadre structurel au Parc des trois nations, l'un des états étant hors UE (l'Andorre). Si cette candidature et celle des deux autres parcs aboutissent, permettant la création d'une réserve mondiale de biosphère transfrontalière, le CS sera sollicité sur les volets éducatifs, en particulier en direction du public jeune, et sur le volet recherche. En particulier, un groupe de travail, auquel pourrait participer un ou des membres du CS, sera constitué pour recenser les points de convergence ou les similitudes des thématiques des travaux de recherche sur ces trois territoires.